

# Atelier-Prépa-Logistique Véhicules/Moteurs

## Segula perd le contrat : **Aucun salarié ne doit rester sur le carreau !**

La direction de Renault a décidé de ne pas reconduire la société Segula sur le contrat Atelier-Prépa-Logistique Véhicules/Moteurs et de choisir Bertrandt à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cela concerne les salariés des ateliers véhicules L41/L48 et moteurs L39, les salariés des magasins et les PLE du L39/40 ainsi que des salariés dispatchés au NVH et au L11.

Ce choix, guidé par des considérations financières, pourrait avoir des conséquences désastreuses pour une bonne partie des 50 à 60 salariés de Segula concernés.

Certains sont présents depuis des années à Lardy, d'autres ont acheté des logements près d'ici, ce n'est pas à eux de subir les conséquences des choix financiers de Renault.

La direction de Segula dit mettre en place une « cellule » pour proposer des solutions « individuelles » mais il faut réagir collectivement pour qu'aucun d'entre eux ne soit laissé sur le carreau. Reprise par Bertrandt de ceux qui veulent continuer leur métier à Lardy, proposition de postes acceptables à Lardy ou sur d'autres sites pour ceux qui veulent changer, des solutions existent pour que ce ne soit pas à eux et à leur famille de faire les frais de ces décisions.

Au-delà de leur situation, ce choix est symptomatique de ce qui risque d'arriver à des centaines de salariés sous-traitants à Lardy et sur les autres sites Renault : une valse des contrats dans le cadre d'un plan d'économies drastiques. Cette valse est l'occasion pour Renault de choisir la société qui réduit le plus les coûts, ce qui passe la plupart du temps par une baisse du nombre de salariés et/ou par une baisse des salaires.

Les salariés Renault pâtissent aussi de ces décisions : externalisation, perte de compétences, désorganisation du travail, mise en concurrence des salariés entre eux.

**Face à cette logique purement comptable, seule la mobilisation collective pour exiger qu'aucun salarié ne reste sur le carreau, peut protéger. Ni l'engagement (travail les vacances de Noël, pendant le confinement Covid, etc.), ni l'acquisition de compétences, ni la docilité face aux injustices salariales, ne sont une protection pour les salariés.**



La CGT-Lardy s'est constituée depuis des années en syndicat de site, c'est-à-dire que nous défendons tous les salariés du site de Lardy, les salariés Renault, comme les prestataires, les intérimaires ou les apprentis. Nous apporterons notre soutien aux salariés Segula comme à tous ceux qui seront confrontés dans les mois à venir à des situations similaires : n'hésitez pas à nous contacter si c'est le cas ([cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com)).

La réorganisation de la DEA-M (Direction de la Mécanique), c'est pour le 1<sup>er</sup> décembre. Elle s'annonce massive (la moitié des salariés changerait de hiérarchie). Dans le cadre du plan d'économies, de la baisse du Diesel, des mutations techniques, de la baisse du nombre de hiérarchiques, elle soulève beaucoup de questions. Elle sera présentée en CSE la semaine prochaine : si vous voulez des éléments supplémentaires, contactez un élu CGT.

Avec la poursuite du télétravail généralisé, la circulation d'informations et le lien entre salariés s'affaiblissent. Si vous voulez recevoir nos tracts, n'hésitez pas à nous faire la demande par mail : [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com). Vous pouvez aussi retrouver nos informations sur Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)